



*JOYEUSE
HALLOWEEN!*

Dans ce numéro :

- | | | | |
|--------|--|------------|--|
| Page 3 | Chronique municipale
Service technique
Communications | Page 7 | Club de randonnées Appalaches
La FADOQ
La chronique de la gare |
| Page 4 | Service des loisirs
Festival du bootlegger
Des nouvelles de votre biblio | Page 9 | Cercle des Fermières Riveraines |
| Page 6 | La fabrique | Page 10 | Petites annonces |
| | | Page 15-16 | Calendriers |

Mot du comité du journal

Message du comité du journal

Nous tiendrons notre réunion annuelle le 6 novembre 2024 à 13 heures au bureau municipal. Ce sera l'occasion pour vous de venir nous faire part de vos suggestions et commentaires concernant le journal. Bienvenue à tous!

Bonne lecture



Le Comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 180 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 1^{er} novembre 2024

Pour une publication le : 20 novembre 2024



La Municipalité vous informe :
1^e mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
5 NOVEMBRE 2024 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca

Site Web : www.riviere-bleue.ca

Téléphone : 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois d'octobre 2024.

Résolutions :

- Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
- Mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
- Engagement relatif à l'émission d'une lettre de garantie
- Engagement permanent de Madame Nadye Michaud
- Engagement permanent de Monsieur Gino Dubé
- Engagement de Messieurs Denis St-Pierre, Yohann Pelletier et Sébastien Bonenfant
- Engagement de Mesdames Manon Godin et Suzanne Comeau
- Motion de félicitations - Membres du service incendie

- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme de vitalisation de la MRC de Témiscouata.
- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge
- Achat-location de la cantine au 138, rue Saint-Joseph N
- Appui à un projet pour le Fonds régions et ruralité - Volet local et régional de la MRC de Témiscouata
- Mise en place d'un plan de gestion des actifs en eau-ministère des affaires municipales et de l'habitation
- Adoption du budget l'exercice 2025 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de Témiscouata
- Demande d'aide financière - La Maison Entre-Deux

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service technique

En préparation pour la saison hivernale, la municipalité demande aux résidents d'installer leurs balises de repérages de déneigement à 1 pied derrière les bordures et trottoirs.

Salutations,

*Stéphane Lepage,
Contremaître - Voirie*

Communications

Halloween

Cette année à l'occasion de l'Halloween, la municipalité vous invite à venir chercher des bonbons devant l'aréna! Les membres du conseil ainsi que des membres du personnel vous accueilleront! Venez en grand nombre!



*Marie-Ève Nadeau,
Adjointe de direction*

Service des loisirs

La patinoire de l'aréna est à présent ouverte. Pour connaître l'horaire consulter la page Facebook ou téléphoner au 418-893-5559.



Voici les coûts du patinage libre à l'Aréna du Transcontinental pour la saison 2024-2025

Tarif :

Enfant 6 à 14 ans	2,00 \$
Étudiant	2,25 \$
Adulte	3,50 \$

Carte de saison :

Enfant :	15 \$
Étudiant :	20 \$
Adulte :	35 \$
Couple :	45 \$
Famille :	55 \$

Pour informations : 418 893-5559.

www.riviere-bleue.ca

Ouverture du restaurant

Bonne nouvelle! La cantine de l'aréna est maintenant ouverte du jeudi au dimanche de 16 h à 19 h. Pour rejoindre la cantine composez le 418-893-5559 poste 4832.



Location de glace

Que ce soit pour une location entre amis ou en famille, il vous est déjà possible de réserver la glace de l'Aréna du Transcontinental.

Voici un aperçu des tarifs :

Location de la glace adulte avec contrat : 127.50\$/heure

Location de glace mineur avec contrat : 57.50\$/heure

Location de glace adulte à la pièce : 127.50\$

Pour de plus amples informations ou pour effectuer une réservation, communiquez avec Gino Dubé au 418 893-5559, poste 4807.

Horaire de l'aréna : (cet horaire est sujet à changement)

Voir calendrier à la fin du journal.

Pour informations : 418 893-5559.

www.riviere-bleue.ca

Gino Dubé,
Pour le service du loisir

Festival du bootlegger

Le vendredi 20 septembre avait lieu à la salle le Placoteux un souper pour les bénévoles du Festival du Bootlegger. Un énorme merci pour votre temps durant la fin de semaine du festival. Sans vous, le festival ne pourrait pas exister. Merci de votre présence lors du souper de remerciements. En espérant vous revoir aussi nombreux l'an prochain!



Marie-Ève Nadeau,
Adjointe de direction

Des nouvelles de votre biblio

Lunette de réalité virtuelle

Grâce au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent la bibliothèque vous offre la possibilité de visionner des contenus 3D par la technologie de la réalité virtuelle.

Par cette technologie, vous aurez vraiment l'impression d'être sur place et d'y vivre la situation comme si vous y étiez ! C'est vraiment impressionnant! Vous pourrez vous promener dans l'espace, visiter les fonds marins, faire le tour du monde, approcher les dinosaures et bien d'autres!

Contenu

Série 1 Jurassic World : Blue - Jurassic Worl : Apatosaurus - Titans de l'espace PLUS - Carte du ciel - Ocean Rift

Série 2 : Les merveilles de la Terre Great Barrier Reef par David Attenborough

Série 3 : Apprendre encore plus Rencontrez le peintre Rembrandt - The coast - Immerse - The body - Mars is a real place

Série 4 : Productions régionales et québécoises NOUVEAU Après le feu - Le Centre d'art de Kamouraska - Une journée, Île aux Basques - Église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles - Fouilles porc-pic aux Basques - Les Éditions 3 Sista, Gaspésie - Living-Lab/Fab-Lab, CÉGEP de Rivière-du-Loup - Tourisme Rivière-du-Loup

Venez vivre une expérience mémorable !

Journées de la culture

Le 27 septembre dernier, notre bibliothèque a reçu la visite de 2 nouveaux citoyens venus de l'extérieur du pays pour nous raconter leur expérience de nouveaux arrivants et leur histoire. Une belle rencontre qui a su captiver et émouvoir la quinzaine de personnes qui ont répondu à notre invitation. Merci à Mme Oksana Kulibaba et M. Gabriel Rafih.



Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques, l'Association des bibliothèques publiques du Québec - ABPO vous invite à participer au concours **Une belle histoire avec ma biblio!**

Comment y participer?

1) Rédigez une anecdote concernant une expérience ou une belle rencontre avec le personnel de bibliothèque, ou encore un témoignage de votre amour pour ces institutions culturelles essentielles.

2) Envoyer votre texte AVANT LE 26 OCTOBRE via le formulaire en ligne juste ici:

www.semainedesbibliotheques.ca/concours

4 histoires seront tirées au sort le 28 octobre.

À gagner: une carte-cadeau de 100 \$ valable chez Les libraires ou à la Sépaq.

✍ C'est le moment de sortir votre plus belle plume!

Ateliers d'initiation à l'acrylique à votre bibliothèque

Offerts gratuitement par le réseau d'éclaireurs, les ateliers seront donnés par Catherine Soucy

Matériel fourni au complet.

Maximum 10 personnes.

On peint une nature morte (fruits) à l'aide d'un modèle. Il y aura des modèles différents.

Quand? Les 13 et 20 novembre (mercredis pm)

Inscriptions : 418-893-5686



Vente de livres usagés à votre biblio

Faites votre prix pour vous procurer des volumes (romans documentaires livres jeunesse, etc).

Pensée du mois :

La lecture, le meilleur moyen de s'évader.

Heures d'ouverture : les mardis soir de 18h 30 à 20h, les mercredis pm de 13h à 15h. et les dimanches pm de 15h à 17h

Bienvenue dans votre bibliothèque

Christiane Roy, responsable

Fabrique

Message de la Fabrique

Campagne de financement annuel

Ce mois-ci la fabrique vous invite à participer à sa campagne de financement annuel. Vous pouvez le faire en payant votre capitation qui est de 55\$ par adulte (environ un dollar par semaine) ou sous toute autre forme de dons. Ce



montant est déductible d'impôt ce qui diminue grandement le coût réel de votre contribution. Vous pouvez étaler vos versements selon votre capacité financière. Une nouveauté cette année, vous aurez la possibilité de faire

un don en ligne. Vous pouvez avoir accès à cette adresse : <https://www.esap.ca/soutenir-ma-paroisse> ou en scannant le code QR. Les explications sont sur le dépliant que nous vous avons fait parvenir. En donnant en ligne vous recevrez le reçu immédiatement.

Vous tenez à conserver les services offerts par votre paroisse, soyez généreux.

La fabrique continue ses tirages mensuels de 2 prix de 50\$.

Vous souhaitez participer à nos tirages de 2025 pour vous ou pour offrir à quelqu'un? Faites parvenir le ou les billets dans l'enveloppe de retour qui vous a été envoyée pour la campagne de financement annuel. Si vous désirez d'autres

billets, communiquez avec le bureau de la fabrique au 418-893-5559 poste 4811 ou auprès des membres de l'assemblée de fabrique ou indiquez le nombre additionnel désiré dans la feuille de dons.

Messe pour les personnes décédées



Le mois de novembre est le mois où traditionnellement on se rappelle des défunts. Le dimanche 17 novembre à 16 h aura lieu la commémoration des personnes décédées dans la dernière année. Ce sera aussi

l'occasion de se rappeler des personnes qui nous sont chères et qui sont disparues. Profitez-en pour prier pour elles en inscrivant vos intentions pour la messe à intentions collectives. Vous pouvez aussi acheter un lampion au coût de 5\$ sur lequel sera marqué le nom des personnes dont vous voulez commémorer la mémoire même si elle est décédée il y a plusieurs années. Le lampion allumé sera placé à l'avant de l'église. Après la cérémonie vous pourrez récupérer votre lampion et le ramener à la maison.

Vous pouvez venir faire inscrire vos intentions ou acheter un lampion aux heures de bureau le mercredi de 14 h à 16 h. Vous avez jusqu'au mercredi 13 novembre pour le faire.

Denis Landry

Randonnées Appalaches

RAPPEL

Le Grand défi Pierre Lavoie



La Grande Marche à Rivière-Bleue
Le dimanche 20 octobre 2024, 13 h 30
Échauffement, animation dès 13 h

Départ 13 h 30
Service de la collation 15 h
Au complexe sportif Rosaire-Bélanger 36, rue des Pins Est



C'est bon pour la santé et c'est gratuit! Inscrivez la marche à votre agenda! : On vous attend! Inscrivez-vous en ligne dès maintenant! <https://onmarche.com/evenement/441>

Possibilité d'inscription en ligne sur place

Assemblée annuelle:

Le Club tiendra sa réunion générale le **mercredi 23 octobre prochain à 19 h** à la bibliothèque municipale de Rivière-

Bleue. Lors de cette réunion, en plus des affaires courantes, il y aura élection de certains administrateurs. Venez prendre connaissance des nouveautés apportées et nous faire part de vos commentaires.

Bon automne actif à tous!

Dominique Samson

FADOQ

À qui la chance?

Pour devenir membres du Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue, il en coûte présentement 25\$ pour un an ou 45\$ pour 2 ans.

La FADOQ provinciale nous demande de vous informer qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, il en coûtera 30\$ pour un an et 60\$ pour 2 ans. Profitez-en d'ici le 31 décembre 2024, Contactez Lise au 581 656-0777.

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

fadoq

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

Le Club d'artisanat Riverain Inc.

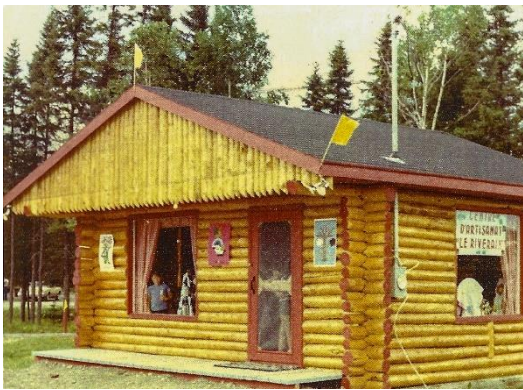
Le 24 juillet 2024, le Registraire des entreprises du Québec émettait l'acte de dissolution du Club d'artisanat Riverain, à la demande de ce dernier. 48 années d'existence à faire la promotion des artistes et artisans de notre région. J'ai fait

le tri des archives de notre association et c'est à partir de ces archives que j'aimerais vous en faire connaître les débuts.

Les premières années

Le 4 mai 1976 était formé un comité provisoire ayant pour but de promouvoir l'artisanat chez nous. On y retrouvait Mesdames Napoléon Bossé, Fernand Ouellet, Onil Ouellet, Annie Théberge et Mlle Laurette Nadeau, sous la présidence de Mme Polydore Gagnon. *

Dès l'été 76, plus précisément le 18 juillet, un comptoir de vente était ouvert au camp de bois rond du parc municipal (Parc Arthur-Lepage).



Pour souligner l'événement une fête avec invitation aux députés et au ministère des affaires culturelles fut organisée: bénédiction de chars et de bicycles, souper, ventes d'insignes. Cette activité rapporta 176.49\$. L'année suivante et pour 5 années, le Club louait la maison de Lazare Tanguay (Castonguay?) * rue des Peupliers Est. Puis, en 1982, il s'est établi définitivement à la gare du CN devenue propriété de la municipalité.

Pour exposer au comptoir, toutE artisanE devait acquérir sa carte de membre à 2\$; une cote de 20% était ajoutée au prix artisan pour les frais d'administration. 58 artisanEs ou sympathisantEs faisaient partie de cette première cohorte et, fin 1976, le Club versait 957.30\$ pour les objets vendus. Grâce à des dons, à des ventes de produits promotionnels et à diverses activités dont un souper champêtre et une parade de mode, le Club finissait l'année avec 476.88\$

nets. Le centre d'artisanat prit le nom de **Le Riverain**, nom que porte toujours la boutique à La Vieille Gare.

Le 28 septembre 1976, le Club d'artisanat Riverain inc. obtenait ses lettres patentes. Les requérantes étant Mme Napoléon Bossé (née Alice Pelletier), Mme Polydore Gagnon (née Bibiane Landry et Mme Maurice Théberge (née Annie Michaud) *. Le siège social était situé à Rivière-Bleue, sans plus de précision. Son objet principal : « *Établir et diriger un centre de loisirs et d'artisanat; s'occuper en particulier des loisirs des dames et demoiselles, leur trouver des occupations saines et intelligentes.*» En 2007, des lettres patentes supplémentaires seront demandées afin de modifier l'objet principal et de l'adapter à l'époque actuelle; il se lira comme suit : « *Établir et diriger un centre d'art et d'artisanat pour la promotion des artistes et artisans de notre région*»

Dès les débuts, afin de réaliser ses objectifs, le CA du Club s'est lancé à la recherche de subventions. La Commission municipale des loisirs viendra en aide à l'association; par la suite, un montant de 1000\$ sera versé annuellement par la municipalité jusqu'à la prise en gestion de la boutique par la Corporation du patrimoine. En 1979 une demande fut faite au Conseil des arts du Canada pour un montant de 5365\$ qui devait servir à l'achat de matériaux de réparation, d'équipements et accessoires en couture et tissage et à l'engagement d'animatrices et d'ouvriers. Un document rend compte du succès du projet: tous les objectifs ont été atteints: «*La couture surtout, fut dispensée à des jeunes filles d'âge scolaire*». En plus, l'argent du projet a permis de présenter 2 chars allégoriques dans le cadre du Festival du Blé d'Inde.



Il atteste d'un 2^e versement de 2113\$ et d'un rapport final qui se solde par 164.82\$.

RAPPORT FINANCIER C.A.D.A.

En caisse le 15 aout 78 (2 ^{ème} versement)	<u>2113.00</u>
DEPENSES:	
Frais de personnel:	
Secrétaire: 825.00	
Ouvrier: 65.00	
<u>890.00</u>	
Indemnité de déplacement et séjour:	
Millage: 66.00	
Techniciens: 251.00	
<u>317.00</u>	
Divers:	
Chauffage: 434.37	
Tables, chaises, stagnères: 100.59	
Nécessaires: 87.35	
Administration: 46.81	
Solidarité: 72.06	
<u>744.18</u>	
TOTAL:	<u>1948.18</u>
BALANCE:	<u>164.82</u>

En 1978, le Club a participé au projet **Les leçons du passé** du ministère des Affaires culturelles: 60 photographies anciennes furent regroupées témoignant ainsi de la vie dans l'Est du Québec; un récital de musique classique et une exposition de ces photographies furent organisés par la suite dans les 15 municipalités participantes. 7 photos de Rivière-Bleue s'y sont retrouvées. En contrepartie de sa coopération, le Club reçut 22 copies laminées qui furent exposées à la gare. Par ailleurs, le Club participa à la formation de l'Association des Artisans des Frontières regroupant les municipalités du Transcontinental avec l'objectif de régionaliser l'artisanat.

Dans ses débuts, le club faisait affaire avec Emploi Canada pour l'engagement de ses employés. Par la suite, ce fut avec Emploi Québec grâce aux différents programmes de réinsertion au travail.

Ainsi, dès les premières années et tout le temps de la présidence de Mme Bibiane Landry Gagnon, le club a assuré un grand nombre d'ateliers en couture, tissage, courte-pointe, tricot.



De nombreuses Riveraines purent ainsi s'initier à ces artisanats traditionnels. Il y eut même des ateliers de poterie.

En 1982, le Club intégrait la gare. Un autre chapitre s'ouvrait.

- *Les noms sont écrits tels que dans les documents de cette époque.
- * Tanguay dans les documents, mais selon plusieurs ce serait Castonguay.

Laurette Beaulieu

~~~~~
Cercle des Fermières Riveraines
~~~~~

PORTES OUVERTES



Organisée par le Cercle des Fermières les Riveraines, mercredi le 11 décembre 2024 entre 19 heures et 21 heures au sous-sol de l'église.

Venez nous rencontrer dans notre local et voir les fruits du talent de nos artisanes.

Tirage de nos billets bénéfiques vendus par les membres et plusieurs cadeaux à faire tirer.

Merci de nous encourager !
Billets en vente aussi à la pharmacie : Lyne

Violette St-Pierre
Pour le Cercle des Fermières Riveraines

Petites annonces

Marché de Noël des artisans et organismes

Vous êtes un artisan ? Vous êtes membre d'un organisme ? C'est le temps de venir exposer vos travaux de toutes sortes lors du Marché de Noël des artisans et organismes qui se déroulera le dimanche 1^{er} décembre 2024 au Complexe Sportif de Rivière-Bleue. Pour réserver vos tables, veuillez communiquer avec Lise St-Pierre au 418-893-2350.



Lise St-Pierre

Relance des groupes de soutien pour les personnes proches aidantes au Témiscouata



Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le 11 septembre 2024 – Toutes les personnes proches aidantes du Témiscouata sont à nouveau invitées cette année participer à des groupes de soutien dans trois (3) municipalités du territoire :

- ✓ POHÉNÉGAMOOK : Club des 50 ans et plus d'Escourt – toutes les deux (2) semaines à partir du 17 septembre 2024
- ✓ TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC : Bibliothèque de Cabano – toutes les deux (2) semaines* à partir du 18 septembre 2024 (*excepté le 16 octobre)
- ✓ DÉGELIS : Centre d'action bénévole – Région Témis (sous-sol) – toutes les deux (2) semaines à partir du 27 septembre 2024

Vous apportez un soutien à une personne de votre entourage? Vous avez envie de partager ce que vous vivez avec des gens qui sont dans la même situation? Vous voulez en apprendre sur différents sujets en lien avec les défis qui se présentent à vous? Vous êtes les bienvenus.es à tout moment!

Pour vous inscrire ou parler à Caroline, intervenante au projet APPUI : [418-854-2399](tel:418-854-2399)

Caroline Proulx, intervenante projet APPUI
Centre des Femmes du Témiscouata
418-854-2399 - intervananteprojets@cfstemiscouata.ca

Les sujets essentiels du mois

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) EST EN VIGUEUR AU TÉMISCOUATA



Le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Témiscouata est maintenant entré en vigueur. Adopté officiellement le 9 septembre dernier, le PGMR couvre les 7 prochaines années et prévoit de multiples actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement et limiter au maximum l'enfouissement des déchets. Rappelons que l'un des grands objectifs est de faire

passer de 525 à 450 kg/hab/an la quantité globale de matière éliminée au Témiscouata.

Cette mise à jour s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées sur le territoire mais constituera aussi une opportunité de bonifier les différents services pour en assurer une meilleure compréhension et utilisation par l'ensemble de la population des 19 municipalités.

Parmi les actions à venir, il faut noter :

- ✓ Mettre à jour, de manière uniforme, les 19 règlements municipaux de gestion des matières résiduelles en tenant compte des modes de collecte, la conformité des contenants et les consignes de tri, de même que de la tarification des différents services selon le principe d'utilisateur-payeur
- ✓ Mettre en place une brigade verte ou des agents de sensibilisation pour aller à la rencontre de la population à diverses occasions, notamment lors d'événements communautaires
- ✓ Instaurer un système permettant aux ICI qui ont des matériaux ou du matériel à donner de les mettre à disposition des citoyens gratuitement en les regroupant dans les écocentres
- ✓ Créer une application mobile pour permettre aux citoyens d'identifier et de localiser les dépôts sauvages et contraindre les propriétaires à leur nettoyage
- ✓ Réaliser une campagne d'information régionale sur l'ensemble des moyens existants pour détourner les matières de l'enfouissement
- ✓ Effectuer une tournée annuelle des établissements scolaires en passant au moins une fois dans chaque milieu et dans les camps de jours intéressés

- ✓ Aller à la rencontre directe des ICI pour diagnostiquer leurs moyens mis en œuvre pour la GMR et les assister dans les changements nécessaires
- ✓ Mettre de l'avant les services de prêt de vaisselle réutilisable de la RIDT et/ou l'utilisation de vaisselle compostable
- ✓ Trouver des solutions pour mettre en valeur certaines matières problématiques et sans débouchés

Il est possible de consulter en détails le PGMR 2024-2031 sur le site internet de la RIDT

<https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031>

CONSOMMER MOINS, MAIS MIEUX !

La Semaine québécoise de réduction des déchets 2024 aura lieu du 21 au 27 octobre prochain !

Sous le thème « Consommer moins, mais mieux », cette semaine permettra d'explorer différentes façons de consommer de manière plus respectueuse pour l'environnement. Concrètement, au Témiscouata, même si on constate une diminution de près de 10 % de la quantité de déchets mis aux poubelles lors de la dernière année, on se rend compte aussi que la quantité globale de matières générées ne cesse d'augmenter (+ 13 % en 10 ans). On consomme donc toujours plus au lieu de réduire. Le bon point est que les citoyens utilisent plus et mieux les services de recyclage existants.

Alors parce que chaque geste compte, on essaie de commencer à réduire notre consommation en achetant mieux. Pour cela, la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) vous accompagne dans vos démarches de réduction. La SQRD conçoit des outils permettant aux citoyen-nes, écoles et municipalités de transitionner vers un mode de vie où l'on réduit le plus possible les déchets à la source.

La SQRD offre un cadre de réflexion à tous les citoyen·nes qui désirent se renseigner, se questionner et repenser leurs modes de consommation. C'est en étant informé·es que nous sommes le mieux outillé·es pour être des acteurs·trices de changement dans la réduction.



Pour en savoir davantage, visitez le site de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2024 <https://sqrd.org> et suivez-nous sur Facebook « RIDT Environnement »

MÊME PENDANT LA CHASSE ONT DOIT GÉRER SES DÉCHETS

L'automne est synonyme de changement de température et de couleurs dans nos paysages mais c'est aussi la saison de la chasse !

Les forêts du Témiscouata possèdent une faune abondante qui attire de nombreux adeptes, aussi bien de la région que de l'extérieur. Comme un privilège ne vient jamais seul, les chasseurs ont eux aussi la responsabilité de bien gérer leurs déchets afin de laisser la forêt propre.

Comme chez nous, on ne jette pas ses déchets dans la nature. Il suffit de les rapporter avec soi à la fin de la période de chasse et d'en disposer dans le bon bac, une fois rendu à la maison.

Les carcasses et peaux d'orignaux ou de chevreuils ne doivent jamais être mis avec les déchets ou le recyclage, que cela soit en bacs roulants ou en conteneurs. Les écocentres ne reçoivent pas ce genre de matières non plus.

Certaines de ces matières peuvent être laissées dans le bois, d'autres peuvent être gérées par ceux qui font le débitage ou apportées directement au lieu d'enfouissement technique à Dégelis.

Par ailleurs, chaque année, on rapporte que des objets dangereux comme des balles et cartouches non éclatées se retrouvent au centre de tri des matières recyclables. Ces matières peuvent causer des accidents graves et ne doivent jamais être déposées dans un bac. La solution, c'est simplement de les apporter gratuitement dans un poste de la Sureté du Québec.

Bonne saison de la chasse à tous !

LE COMPOST ET SON ENTRETIEN

Le compost est l'un des éléments clés du jardinage écologique. Il permet de transformer les déchets organiques végétaux de votre maison et du jardin en un engrais naturel riche en nutriments. Pour obtenir un compost de qualité, un entretien minimal est nécessaire, idéalement deux fois par année, à l'automne et au printemps.

En effet, les matières déposées dans un composteur ont tendance à se tasser, se compacter avec le temps, ce qui ralentit le processus de décomposition. Retourner vos matières pour mélanger et aérer est donc crucial pour maintenir l'activité des microorganismes qui les dégradent.

- ✓ Choisissez un outil adapté comme une fourche-bêche ou un aérateur de compost vous permettra de retourner facilement les différentes couches
- ✓ En partant du fond du composteur, soulevez la matière et remettez-la en surface. Mélangez bien les différentes couches de matières sèches et humides

- ✓ Assurez-vous que le compost est légèrement humide, comme une éponge essorée. Si c'est trop sec, ajoutez un peu d'eau. Si c'est trop humide, mélangez avec des matières sèches comme des feuilles mortes ou du carton déchiré.

Bon automne et bon compostage !

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES 2024

La Semaine de la prévention des incendies se tient cette année du 6 au 12 octobre sur le thème « Le premier responsable c'est toi! ».

Cette année encore, elle vise à sensibiliser les citoyens à adopter au quotidien des comportements sécuritaires afin de prévenir les incendies car, chaque année au Québec, les incendies c'est en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour
- 308 personnes blessées
- 27 000 personnes évacuées

Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine. Cette année, une attention particulière est portée à l'utilisation adéquate des appareils rechargeables, tels que téléphone cellulaire, ordinateur portable et tablette, montre intelligente, robot ménager (exemple : aspirateur robot), vélo et trottinette électrique, appareil de vapotage, perceuse sans fil, etc.

La plupart de ces appareils utilisent des piles au lithium qui font partie des résidus domestiques dangereux (RDD). En fin de vie, ils ne doivent jamais être jetés aux poubelles ou au recyclage car cela pourrait déclencher un incendie en étant écrasés ou brisés.

La solution, apportez ces appareils dans un des 4 écocentres ou les piles à un point de dépôt de la Mini-collecte.

Vous remplacez les piles de vos détecteurs de fumée, celles-ci aussi sont dangereuses et peuvent être rapportées à la Mini-Collecte ou l'écocentre. Par contre, votre vieux détecteur de fumée, lui, peut aller aux déchets car il n'est pas dangereux.

Vous remplacez un extincteur qui ne fonctionnent plus ou est passé date, ne le jetez pas non plus aux poubelles, apportez le dans un écocentre. La RIDT s'occupera d'en disposer de manière sécuritaire.

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT

Saison de la chasse La SOPFEU invite les chasseurs à redoubler de prudence



Québec, le 19 septembre 2024 – En moyenne, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) intervient sur près d'une quarantaine d'incendies en forêt au cours de l'automne. Les activités récréatives comme la chasse sont en partie responsables de ces incendies. Une dizaine de feux de forêt et de végétation sont causés par des chasseurs chaque année. La SOPFEU recommande donc aux chasseurs de se conformer aux bonnes pratiques pour éviter d'être à l'origine d'un incendie.

En cette période de l'année, de nombreux végétaux entrent en dormance, perdent leur feuillage, se fanent et deviennent hautement inflammables. L'organisme de protection rappelle qu'à l'automne, quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher les feuilles mortes, les brindilles et autres petits combustibles qui s'accumulent au sol. Il faut donc toujours demeurer vigilant

avec l'utilisation du feu et consulter le danger d'incendie avant d'accéder à la forêt.

Campement et abris temporaires

L'incendie d'un campement ou d'un abri sommaire (cache) peut être une source potentielle de feu de forêt. Souvent, des équipements de chauffage de fortune sont à l'origine de ces feux. Il faut donc s'assurer du bon état de marche et de la sécurité des appareils de chauffage. À cet égard, la prudence est particulièrement importante puisqu'en plus d'être un risque pour la forêt, ce type d'incendie peut également mettre la sécurité des chasseurs en péril.

Véhicules tout terrain

Lors des promenades en véhicule tout terrain (VTT), il arrive qu'il y ait des feuilles mortes, de la boue ou des herbes sèches qui se collent au-dessous du VTT. Lorsque ces amas de matière organique viennent en contact avec les parties chaudes du moteur ou du pot d'échappement, ils peuvent causer un début d'incendie en s'enflammant et en tombant au sol. Lorsque le temps est sec, l'incendie peut se propager très rapidement à la forêt. Lorsque le danger d'incendie est élevé, il est recommandé de circuler uniquement dans les sentiers balisés en terre battue, en sable ou en gravier.

Articles de fumeur

La SOPFEU rappelle que les fumeurs doivent également prendre certaines précautions. Le [Règlement sur la protection des forêts](#) stipule que nul ne peut fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement. Pour fumer, il faut donc s'immobiliser sur une surface dégagée. Avant de reprendre les activités, il est nécessaire d'éteindre le mégot en le mouillant et en l'écrasant contre une roche. Il ne faut jamais laisser un mégot en forêt. Selon la SOPFEU, une bouteille avec un fond d'eau ou un récipient avec couvercle est une solution efficace pour le rapporter en toute sécurité.

Feux de camp

Enfin, les feux de camp sont également responsables de plusieurs incendies de forêt chaque année. Pour en profiter en toute sécurité, la SOPFEU recommande de choisir un endroit dégagé sur un sol ne contenant aucune matière combustible (feuilles, herbe ou autre) et d'allumer

un feu d'une dimension maximale d'un mètre sur un mètre. Il est important de surveiller le feu en tout temps et de garder de l'eau à proximité. Finalement, au moment de partir, il faut s'assurer d'éteindre complètement son feu de camp en l'arrosant abondamment et en remuant les braises. Au Québec, le Règlement sur la protection des forêts stipule qu'il faut rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

Depuis le début de la saison de protection au Québec, 299 incendies combattus en zone de protection intensive ont affecté 16 961 hectares de forêt. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 80 % de ces incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre. Évitions les feux évitables.



*Isabelle Gariépy, Agente à la prévention et aux communications
SOPFEU*





OCTOBRE ET NOVEMBRE 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
13	14	15	16	17	18	19
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
20	21	22	23	24	25	26
Cantine 16h à 19h Messe 9 h 30 La Grande Marche Pierre Lavoie	Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h 19 h AGA club randonnée Appalaches	Biblio 13 h à 15 h 19 h AGA club randonnée Appalaches	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
Novembre						
27	28	29	30	31	1	2
Cantine 16h à 19h			Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h HALLOWEEN	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h Tombée du journal	Cantine 16h à 19h
3	4	5	6	7	8	9
Cantine 16h à 19h Messe 9 h 30		Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
10	11	12	13	14	15	16
Cantine 16h à 19h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h			



OCTOBRE ET NOVEMBRE 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
13	14	15	16	17	18	19
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 20 h Hockey P. Morin	8 h Cours patin Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre
20	21	22	23	24	25	26
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 20 h Hockey P.Morin	8 h Cours patin Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre
Novembre						
27	28	29	30	31	1	2
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey	20 h Hockey S. Noel Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire	8 h Cours patin Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre
3	4	5	6	7	8	9
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	20 h Hockey S. Noel Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire	8 h Cours patin Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre
10	11	12	13	14	15	16
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre	20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	17 h 30 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	20 h Hockey S. Noel Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 20h30 Frontalier	8 h Cours patin Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17:30 Patinage libre